MESSES DURANT L'ETE - MODE D'EMPLOI

Chers frères et sœurs, vacanciers ou résidents à l'année,

Vous rêviez de changer vos habitudes ? Nous vous en donnons l'occasion pour la santé de tous et en conformité avec les prescriptions préfectorales et diocésaines qui ont toujours cours pour cet été.

Le bon déroulement de nos célébrations passe en cette période estivale par le respect d'un certain nombre de règles comparables à celles en vigueur dans d'autres espaces ouverts au public tels les cinémas ou les salles de théâtre. La responsabilité pénale des curés est engagée dans le déroulement du culte, et un cas de covid implique en outre pour tous une quinzaine de confinement de l'ensemble des participants de la célébration. . Le bon déroulement des messes, attendues de tous, est aussi l'affaire de tous.

Si je peux, je propose mes services à la paroisse pour participer à l'organisation de ces messes et rejoindre une des équipes de service, qui ont besoin d'être multipliées en cette période Père Pierre (06 95 43 74 84) ou Père Arnauld (06 79 61 59 46).

AVANT : S'INSCRIRE

1. A partir du lundi qui précède le week-end en question, je vais sur la page d'accueil du site internet, dans le module dédié aux inscriptions (closes 2h30 avant la célébration concernée).
2. Je m'inscris à la messe de mon choix en respectant ma paroisse d'appartenance habituelle, sauf manque de place ou impossibilité.
    a. Si je m'inscris c'est que je m'engage à venir à la messe choisie et à être en avance de 10 minutes sur l'horaire de la célébration.
    b. Je mets mon nom ET mon prénom.
    c. Je remplis autant de lignes que de membres de ma famille qui participent : 1 nom-prénom = 1 place. Je peux aussi inscrire un voisin, une connaissance qui n'a pas internet.
    d. Je me désinscris si je change de programme pour que la place qui m'a été réservée soit libérée.
3. Je prévois de venir avec mon masque et mon gel hydroalcoolique. Non obligatoire, nous le recommandons cependant par soucis des plus fragiles.
4. Si les places sont déjà toutes réservées, je peux essayer de voir, le jour J, s'il resterait des places auprès de l'équipe d'accueil de la messe que je vise, une fois l'assemblée entrée. Mais sans garantie de pouvoir être accueilli.

PENDANT : PARTICIPER DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES

1. J'arrive sur place 10 minutes avant le début de la célébration.
2. Je porte éventuellement un masque (les enfants de moins de 11 ans en sont dispensés).
3. Pour entrer je passe uniquement par la porte principale où une équipe d'accueil me recevra.
4. Si je dois faire la queue un court instant pour rentrer, je respecte les distances physiques.
5. Je tiens compte des repères qui me sont donnés par l'équipe accueillante.
6. Je me place dans un banc non condamné, sur une place marquée d'une étiquette « verte ». Si je viens en couple ou en famille nous occupons le banc où se trouve au moins une étiquette verte, sans tenir compte des marques « rouge » qui se trouvent sur le même banc.